

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>10<sup>ème</sup></b>
Nom de site	QUAI VALMY	Numéro	7510052009
Adresse du site	<b>31 Quai de Valmy</b>	Hauteur	R+6 (28m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Social RIVP</b>	Destination	habitations
Type d'installation	<b>Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>19/06/2023</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>22/06/2023</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>19/08/2023</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 10°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G (2100):</b> 10° <4V/m - 150° <3V/m - 270° <3V/m <b>5G (3500):</b> 10° <5V/m - 150° <5V/m - 270° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 24.90m pour les antennes à faisceaux fixes <b>5G: 25.52m pour les antennes à faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/ 5 NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

#### **Date :**

#### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole d'arts MJM Graphic Design	60 quai de Jemmapes 75010 Paris	16m	NON	178.80m	0.21
CFA IPI - Institut de poly-informatique	44 quai de Jemmapes 75010 Paris	25m	OUI	80.60m	3.23
Université METRO NATION	44 quai de Jemmapes 75010 Paris	25m	OUI	80.60m	3.48
Crèche Les Parents Zens - Léon Paris 10	20 Rue Léon Jouhaux, 75010 Paris	20m	NON	90.00m	0.19
Ecole de danse Amélie Schweiger	20 Rue du Faubourg du Temple, 75010Paris	22m	OUI	24.00m	1.65

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

### ❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azîmut 10°	Azîmut 150°	Azîmut 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	21.5 m	22.5 m	20.5 m

### **SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

v. Azîmut 270°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azîmut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



#### Légende



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azîmut 10°	Azîmut 150°	Azîmut 270°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	21.5 m

### **SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

vi. Azîmut 270°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azîmut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



#### Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



## Vue des Azimuts

0 Azimut 10° :



1 Azimut 150° :



Azimut 270° :

